



# Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s



## Lettre Ouverte en réponse au secrétaire général F.O

Mon cher Manu,

C'est avec toujours autant de plaisir que je te lis. Aussi ridicule soit-il, ton dernier petit pamphlet si mal amené à l'encontre de mon organisation syndicale et moi-même, je le comparerais à une timide flatulence, certes très risquée en ces temps de gênes digestives que tu traverses avec ton organisation syndicale...

En effet, nous sommes tous bien conscients que tu te retrouves en très mauvaise odeur de sainteté auprès des Surveillant(e)s que tu as trahi par la bien piètre réforme statutaire que tu as négociée en sous-marin avec la DAP et le Ministère. Je comprends que ce sujet te tarabuste, et qu'à la veille des élections tu tenteras, comme tu le fais aujourd'hui, de faire diversion, pour détourner l'attention de ceux que tu as trompés.

Mon pauvre Manu, aussi, la stratégie qui consiste à vouloir se faire passer pour la victime est vieille comme le monde. Les victimes, ce sont les Surveillant(e)s.

Mais le plus formidable, mon cher Manu, c'est d'expliquer dans ton risible « *point info : Procédures* » qui n'intéresse personne, que « ...les cotisations participent à la mise en œuvre d'une stratégie visant à défendre les intérêts de ses adhérents, de ses militants.... » **alors que précisément, les deux plaintes que tu évoques sans donner plus de détail, ont été justement déposées pour défendre 2 militants SPS attaqués par ton organisation syndicale.**

En ce qui concerne les prétendues attaques dont toi-même et ton organisation seraient victimes de la part des directeurs, on en pleure de rire. Encore une bien piètre stratégie, mon cher Manu, pour tenter de faire croire aux Surveillants qu'il n'y aurait pas de directeurs dans ta grande famille syndicale, alors qu'ils la représentent au sein de ton équipe, dans le CTAP et le CTM.

Mon cher Manu, pour passer cette période de troubles digestifs, il paraît que le Smecta dans un grand verre d'eau a fait ses preuves. D'ores et déjà, je t'en recommanderais la prescription de quelques boîtes.

Syndicalement.  
Jérôme MASSIP

Seysses, jeudi 21 avril 2022